



Police de Mouscron

Règlement du concours de dessin organisé à l'occasion du Village police du 10 septembre 2023

À l'occasion du Village police du dimanche 10 septembre 2023, la Police de Mouscron organise un concours de dessins destinés aux enfants de 6 à 12 ans.

1. Conditions de participation

Le concours est gratuit et ouvert aux enfants de 6 à 12 ans. Un seul dessin par enfant est autorisé.

2. Format des dessins / objet du concours

Les dessins doivent être réalisés sur support papier de format A4. Pour la réalisation, toutes les techniques manuelles disponibles peuvent être envisagées (crayons, feutres, pastels, peinture...)

Ce concours de dessins a pour thème « La police ... ».

3. Modalités de participation

Le concours se déroule du 01 juillet 2023 au 10 septembre 2023 (18h) .

Au verso du dessin, doivent obligatoirement figurer les mentions suivantes, sous peine de nullité du dessin :

- Le nom et prénom de l'enfant ;
- L'âge de l'enfant ;
- L'adresse postale de l'enfant ;
- Le numéro de téléphone du parent/tuteur/représentant légal de l'enfant ;
- La signature du parent/tuteur/représentant légal de l'enfant.

Le dessin sera remis :

- Soit sous enveloppe au **commissariat central** de la rue Henri Debavay avec la mention « Concours village police », avant le 8 septembre 2023 midi ;
- Soit au **stand d'accueil du Village police** (à proximité de l'arche), le 10 septembre entre 10h et 18h.

Les lauréats seront avertis personnellement. Leurs dessins seront diffusés sur le site internet www.policemouscron.be et sur les réseaux sociaux de la zone.

Conformément au RGPD, les données recueillies pour ce concours ne seront utilisées que dans ce cadre du déroulement du concours et de la prise de contact avec les lauréats.

4. Composition du jury et choix des gagnants

Le jury est composé de l'équipe organisatrice du village policier ainsi que Le Chef de Corps 1^{er} commissaire divisionnaire Jean-Michel JOSEPH. Le jury est souverain, aucune réclamation ne sera admise. Les dessins seront jugés selon les critères suivant :

- Respect du thème ;
- Originalité du dessin ;
- Qualité artistique ;

5. Le prix

Un (1) gagnant sera désigné par catégorie d'âge, soit 7 lauréats au total. Les gagnants seront conviés, le mercredi 4 octobre (de 14 heures à 17 heures), à participer à une après-midi VIP dans les installations de la police. Au programme : goûter avec des policiers et visite du commissariat et de ses infrastructures.

Les vainqueurs seront avertis personnellement par téléphone entre le 18 et le 21 septembre.

6. Calendrier

Le concours respectera le calendrier suivant :

- 1^{er} juillet 2023 : ouverture du concours ;
- 10 septembre 2023 à 18h : clôture du concours ;
- Du 11 au 15 septembre 2023 : sélection des dessins gagnants par le jury ;
- 22 septembre 2023 : annonce du nom des gagnants ;
- 4 octobre 2023 de 14h à 17h: Accueil des lauréats.

7. Droits d'auteur

Les parents/tuteurs/ représentants légaux des enfants participant au concours sont censés avoir pris connaissance du règlement et en accepter toutes les clauses sans exception. Les participants du concours acceptent que leur dessin soit exposé à la police ou publié sur les réseaux sociaux.